

2018

BONNE ANNÉE !

Dimanche 14 janvier : présentation des vœux à toute la commune



Morlhon Infos

Le Maire, Jean-Claude Delpérié

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORLHON-LE-HAUT

2017 à peine rangée dans l'armoire aux souvenirs, une nouvelle année commence, porteuse d'espoir en un monde meilleur, mais aussi de craintes et d'incertitudes.

Le monde des lumières saura-t-il résister face à l'intolérance, à l'obscurantisme et au communautarisme ?

Le danger ne vient pas seulement de lointaines dictatures, il est près de nous, en Europe, en France, dans nos villes.

Fort heureusement nos petites communes rurales restent et resteront des

lieux privilégiés, où une vie paisible, proche de l'essentiel, en harmonie avec la nature est encore possible.

Avec l'élection d'un nouveau président de la République, d'un nouveau parlement, d'une nouvelle gouvernance pour notre intercommunalité, **2017 aura été une année décisive.**

En ce qui concerne notre commune, les **travaux** prévus sur le dernier budget ont été en grande partie réalisés. Vous trouverez dans le bulletin tous les détails.

2018 verra la continuation de notre programme qui sera affiné dans les mois suivants pour figurer lors de notre prochain budget.

Voilà, il ne vous reste plus qu'à lire attentivement ce dernier exemplaire de « *Morlhon Infos* » pour tout savoir sur l'action municipale et la vie très riche de nos associations communales.

Toute l'équipe municipale, élus et salariés, se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018 remplie de bons moments et de bonheurs partagés.

HORAIRES

Du lundi au vendredi : de **9 h à 13 h**
sauf mercredi de 9 h à 12h30

SECRETARIAT

Téléphone : **05 65 29 94 89**

Mail : morlhon.le.haut@wanadoo.fr

Site : www.morlhon.fr

SOMMAIRE

- > État civil / Associations ... p. 03
- > CCGV p. 04
- > La taxe d'habitation..... p. 05
- > Les travaux p. 06 & 07
- > Terrains Chanteclair p. 08
- > Pont de Périé p. 08 & 09
- > Espace détente p. 09
- > Téléthon p. 10 à 13
- > L'APE p. 14
- > Le piano du lac p. 15
- > Bibliothèque p. 16
- > Rando contée p. 17
- > L'ACCA p. 18 à 20
- > Le trail p. 20
- > Basket club / Divers p. 21
- > Le club des aînés p. 22 & 23
- > L'agenda 2018 p. 24

ENVIRONNEMENT

ORDURES
MÉNAGÈRES

Ramassage le
JEUDI MATIN

TRI SÉLECTIF

Ramassage le
VENDREDI MATIN

tous les 15 jours
(les semaines paires)

DÉCHETTERIE
du villefranchois

ZONE INDUSTRIELLE

« LES GRAVASSES »

05 65 65 08 01

OUVERTE TOUS LES JOURS

9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Fermée les dimanches
et jours fériés.

Environnement



ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE

05 65 29 91 82

Directrice :

Mme Céline
COURONNE

Garderie **GRATUITE** :

7h30 - 8h50 / 16h30 - 18h30

Mercredi : 7h30 - 12h30 (option payante)



Un

DÉFIBRILLATEUR

est à disposition du
public (URGENCE) sur
la place de la mairie,
contre le mur
de l'église.



Malade la nuit,
le week end ou
les jours fériés ?

3966

Bibliothèque

Mercredi de 16h à 18h
& Samedi de 10h à 12h
Fermeture au mois d'août.

05 65 29 54 53

URGENCES

17 15 18
POLICE SECOURS SAMU SAPEURS POMPIERS

APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN **112**

EDF **08 10 33 31 12**
n° azur

Etat civil 2017

NAISSANCES

- Ouways MEHAL, *Marmont*
- Julian CALVET, *chemin d'Espagne*
- Ethann SAVIGNAC, *Le Verdier*
- Léna PELLEGRINO, *chemin Chanteclair*

MARIAGES

- Nathalie DA SILVA
& Yannick ARRAZAT
- Chantal GUSTIN
& Jacque TEN
- Sandrine VAQUIE
& Cyril AMANS

DÉCÈS

- Fernand ALIAS, *La Font Bonne*
- Marie Angèle TRANIER (veuve BOUSQUIÉ), *Route des Charrons*
- Paulette SAUREL (épouse CAYSSIALS), *Le Verdier*
- Simone BOYER (veuve BOUSQUIÉ), *Les Granges*
- Josette MURAT (épouse DUMOULIN), *Le Yal*
- Jean FRAYSSINET, *La Lande*
- Paul MAYRAND, *Route de Durre*
- Monique CASTÉS (épouse LASSERRE), *Morlhon le Bas*

Associations morlhornaises

A.C.C.A.

Benoit GUILHEN
06 20 23 36 88
benoit.guilhen@clubnational
desbecassiers.net

A.D.M.R. Lezert Serenes

05 65 29 69 77

A.P.E.

Cyril AMANS-06 31 22 92 83
cyril.amans12@wanadoo.fr
Sébastien Fernandez
06 82 43 31 30
sebastien-12200@hotmail.fr

BIBLIOTHÈQUE

Régine LASSERRE
05 65 29 54 53

CHORALE DE SI DE LA

Lucette MAZARS
06 77 00 96 38
lucette.mazars@wanadoo.fr

CLUB DES AINÉS

Christian FAGES
06 81 25 04 57
christianfages@sfr.fr

CLUB DE BASKET

Céline BOUBY
06 03 58 07 89
celine.bouby@wanadoo.fr

CLUB DE FOOT

Loïc IMBERT - 06 89 16 49 60
imbertloic@hotmail.fr

COUREURS DE FOND

Laurent BARTHELEMY
05 65 65 80 84
zouzou.barthelemy@orange.fr

FESTIV'MORLHON

Bernard CHAMBERT
06 21 20 08 71
bchambert@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE

Emilie DELSOUC
06 11 47 36 00
delsouc@gmail.com

LA TAMBUILLE

Boris CLÉMENDOT
06 80 52 92 32
la.tambouille@laposte.net

MENEURS ET CAVALIERS ROUERGATS

Gérard GAUTIÉ
06 66 58 81 58
assomcr@orange.fr

NOUVEAU!

MORLHON TAÏ-CHI

Patrick MATHIEU
05 65 29 94 12
patrick.mathieu41@orange.fr

Nouvelles compétences à la communauté des communes du Grand Villefranchois

Par Patrice Couronne



La loi **NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit un renforcement des intercommunalités et leur confie de nouvelles compétences. C'est ainsi que depuis le 1^{er} janvier 2017, notre collectivité a en charge :

- la gestion des zones d'activités,
- la politique locale du commerce,
- la promotion du tourisme
- et l'aire d'accueil des gens du voyage.

Au 1^{er} janvier de cette année, **c'est la gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations** (GEMAPI) qui ont été transférées.

Et enfin, au plus tard au 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement deviendront des compétences intercommunales.

La **DGF** bonifiée (Dotation Globale de Fonctionnement) apporte aux intercommunalités des ressources supplémentaires. Pour notre territoire, c'est une bonification de 300 000 € qui nous est attribuée. Pour conserver cet avantage au titre de 2018 et des années suivantes, l'Etat nous demande d'exercer de nouvelles compétences. Dans

ce cadre-là :

- les zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire,
 - la politique du logement social d'intérêt communautaire
 - et la politique de la ville
- sont devenues de nouvelles compétences de la Communauté des communes du Grand Villefranchois (CCGV). Au cours de l'année 2017, l'enseignement supérieur a été également transféré des communes à la communauté.

Chaque transfert de compétences doit faire l'objet d'un rapport de la **CLECT** (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Cette commission, **où toutes les communes sont représentées**, a en charge l'évaluation financière de chaque compétence. Elle définit le montant qui doit être versé par chaque commune à la communauté afin que cette dernière dispose de tous les moyens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée. En 2017, la CLECT a établi un rapport sur les zones d'activités, le commerce, le tourisme et l'aire d'accueil des gens du voyage. En 2018 elle devra travailler sur les nouvelles compétences acquises en ce 1^{er} janvier.

Réforme de la **taxe d'habitation**

Par Jean-Claude Delpérié



Cette réforme sera engagée **dès 2018**, et conduite progressivement sur 3 ans pour arriver à la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des français (soit 17 millions de contribuables). **Concrètement, les seuils d'exonération concernent un revenu net de 30 000 € annuel pour une personne seule et environ 48 000 € pour un couple.**

La seconde partie de cette réforme concerne les collectivités locales et plus particulièrement les mairies pour qui la taxe d'habitation est une source de revenu non négligeable. La réforme prévoit de préserver l'autonomie financière des

communes, **l'État compensant intégralement le manque à gagner.** Pour y parvenir, l'État va se substituer au contribuable local par le biais d'un dégrèvement qui par définition préservera les recettes de la taxe d'habitation. Seul point négatif, si les bases fiscales seront préservées, le taux est figé au niveau actuel. Ceci pénalise les communes comme celle de Morlhon qui ont un taux relativement faible. La loi prévoit que les collectivités pourront toujours augmenter les taux, le supplément engendré étant directement à la charge des contribuables (mesure a priori peu populaire !).

Estimation pour l'année 2020, des conséquences pour la commune de Morlhon de la réforme de la taxe d'habitation en prenant en compte les éléments actuels connus :

- nouveaux exonérés : 145 foyers fiscaux
- montant du dégrèvement : 38 687 €
- nombre actuel d'exonérés et de non exonérés ayant une taxe d'habitation nulle : 62 foyers fiscaux.
- nombre de foyers ayant une taxe d'habitation dans la commune : 241.

Au total en 2020, 207 foyers fiscaux seraient exonérés et 34 continueraient à payer la taxe d'habitation.



Passerelle salle
des fêtes en
construction



Passerelle salle des fêtes finie

Travaux sur la commune

Par Philippe Guilhen

Lors de la dernière édition nous avons évoqué la mise en place d'une **passerelle reliant la place et la salle de réunion** située au dessus de la salle polyvalente.

Aujourd'hui ces travaux sont terminés et déjà nous pouvons apprécier l'intérêt de cette réalisation ayant pour but principal de rendre la salle de réunion accessible aux personnes à mobilité réduite. Sur un plan esthétique cette passerelle vient habiller et apporter un peu de modernité sur les façades arrière de la salle.

Les travaux réalisés courant novembre ont mis à contribution des entreprises locales avec Nicolas TRANIER en maçonnerie, Miroiterie Villefranchoise en menuiserie alu et Loïc IMBERT pour la partie électrique,

la passerelle métallique étant réalisée par l'entreprise Sammel de Cajarc.

Une réalisation dont le cout total s'élève à 37 143 € HT mais subventionné par la Communauté des Communes, le Département, la Région et l'État (DETR) pour un montant total de 28 711 € HT.

Il reste toujours quelques aménagements à réaliser autour de la salle polyvalente avec la réfection des murs et plafonds de la cuisine, le remplacement du système d'aspiration et un aménagement de placard entre la cuisine et la grande salle.

Sur les extérieurs nous allons mettre en place une **aire de jeux pour les enfants** devant la mairie.

Future aire de jeux
pour les enfants



Autres travaux 2017 :

- pour la voirie : goudronnage sur des routes des Alets, de Durre et du Pré Grand. Plus, la fin de la nomination des routes et des numérotations des maisons.
- Achat de matériel de désherbage plus écologique (brûleurs, désherbeur mécanique tiré et autotracté).
- Nouvel éclairage public au lotissement de la Riale.
- Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes.
- Nouveau sol pour la salle polyvalente.
- Agrandissement de la bibliothèque.



2018

Local du lac

Le projet le plus important à venir va se situer au lac avec l'agrandissement du local actuel qui donne des signes de faiblesse importants. Un projet novateur dans sa conception puisqu'il sera réalisé par un groupe de bénévoles.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés et votre savoir faire.

Si vous souhaitez participer à cette expérience vous pouvez contacter la mairie, le projet va se mettre en place en début d'année et nous prévoyons le lancement des travaux durant le premier trimestre 2018.



LOTISSEMENT CHANTECLAIR

Par Jean-Claude Delpérié

Durant cette année 2017 plusieurs évolutions ont eu lieu :

- ✓ suite à la nouvelle dénomination de nos voies communales, les habitants du lotissement seront domiciliés CHEMIN CHANTECLAIR.
- ✓ un réaménagement du taux du prêt bancaire de 400 000 € contracté lors de la création du lotissement. De 4,19 % le nouveau taux d'intérêt est passé à 2,03 % pour un capital restant dû de 239 999 € **ce qui fera économiser 31 230 € à notre collectivité.**
- ✓ adoption par le conseil municipal d'une délibération fixant un nouveau prix de vente hors taxe à **11 € du mètre carré** pour les 5 terrains restant à vendre. Cette offre devrait permettre de relancer l'attractivité de ces lots situés sur des **terrains pentus**.

Prévision pour 2018 : installation de l'éclairage public avec la pose de 8 lampadaires.



Pont de Périé

Par Jean-Claude Delpérié



Pour la 5^e année consécutive un groupe de 12 jeunes bénévoles venus de différents pays européens (Italie, Turquie, Slovaquie, Espagne, France) encadré par Marine et Jason ont durant 3 semaines œuvré à la reconstruction du pont de Périé. **Cette année l'objectif était de terminer l'ouvrage par la pose d'un pavage sur le tablier du pont.** Bien encadré par Christophe SEGONDS, Marc MARUÉJOULS, et Frédéric LAURENS le chantier s'est parfaitement déroulé sans problème majeur. Désormais la masse compacte du pont est bien en place, solidement accroché aux deux rives, prêt à résister pour des siècles aux éventuels caprices de la Doulouze.

Comme chaque année, trois événements ont marqué ces trois semaines de chantier : **1/ le pot d'accueil, 2/ le repas international, 3/ le pot de départ.** Ils se sont tous déroulés dans une ambiance chaleureuse, fraternelle, et conviviale.



Espace *détente*

Par Jenny Mayrand

JANVIER & FÉVRIER

A partir du 9 janvier : reprise atelier **VANNERIE** avec Marc et Gérard et les nouveaux qui intégreront le groupe afin de dresser des paniers en osier. En même temps, pour celles qui maîtrisent déjà les aiguilles, l'**atelier de TRICOT et CROCHET** permettra de se perfectionner. Penser aux aiguilles n° 2,5 pour les chaussons ou mitaines.

MARS & AVRIL

Reprise de l'**ANGLAIS** avec dialogues en langue de Shakespeare entre participants. Tandis qu'un atelier de **CARTONNAGE** permettra de se re-familiariser avec différentes boîtes.

MAI & JUIN

A la recherche d'idées, il est question de penser à élaborer des compositions florales ou des herbiers mais toutes suggestions seront les bienvenues.

Les rencontres restent toujours fixées les mardis de 14 h à 17 h dans les salles de la mairie où toutes les personnes de tout âge sont cordialement invitées.

Le 20 octobre, autour de Sidonie LALANNE, *coordinatrice de l'association CITRUS*, un groupe des principaux acteurs de ce chantier 2017 s'est retrouvé pour faire le bilan. **Après avoir souligné les bénéfices d'un tel chantier en termes d'image, d'ouverture vers les autres pour les jeunes et moins jeunes**, le groupe s'est déclaré favorable à la poursuite de l'aventure. **Pour 2018** il est souhaité, pour parachever l'ouvrage, de **créer une aire conviviale autour du pont** (table de pique-nique, bancs, murets, panneaux explicatifs, etc.).



Fil rouge : le plus grand nombre de km parcourus !



Distribution de vin chaud !

Samedi 9 décembre le village de Morlhon était en effervescence car c'était la journée consacrée au Téléthon. Dès 11 h du matin les membres de chaque association sont venus mettre en place à la salle polyvalente divers stands. Aux environs de 14 h, de nombreux marcheurs ont participé à la **rando organisée** autour de Morlhon, il y avait également quelques vététistes. Pendant ce temps les joueurs de **belote** s'en donnaient à cœur joie alors que d'autres, un peu plus

sportifs, ont enfourché les **vélos d'appartement** mis à leur disposition dans la salle polyvalente (c'était **le fil rouge** de la journée, un max de km parcourus au cours de la soirée). Chacun pouvait découvrir et admirer une douzaine de stands mis en place à l'occasion du **forum des associations** : APE, Festiv'Morlhon, ACCA, Basket Club, Club des Aînés, ADMR, GVM, Chorale DE SI DE LA, Espace Détente, La Tambouille, Bibliothèque, AMCR (association meneurs et cavaliers rouergats).



Initiation au tir à l'arc



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Quelques **animations** étaient proposées notamment l'**initiation au tir à l'arc** pour les adultes grâce à la participation de Benoit GUILHEN président de l'ACCA ou l'**initiation au basket** pour les enfants grâce au club de basket morlhonnois.

Au retour de la rando, l'association « La Tambouille » a proposé un excellent **vin chaud** qui a été fort apprécié vu la température extérieure. Vers 17h15 les enfants ont participé au **lâcher de ballons** organisé par l'APE. Un peu avant

l'**apéro**, les membres du club de gym munis de manche à balai ont fait une **petite démo**. Merci à Véro, l'animatrice du club de gym qui a bien voulu participer et animer ce petit intermède. Après un apéro très chaleureux et convivial, **les choristes** du groupe « DE SI DE LA » ont chanté quelques airs bien connus avec la participation du public, sans oublier de faire un petit hommage à Johnny en terminant par un de ses tubes « *Allumez le feu !* ».





Lâcher de ballons sur la nouvelle passerelle !



Jeu :
Question pour un champion !



Julien !!!

Environ 120 personnes ont pris part au **repas** sous forme de self-service mais hélas les organisateurs ont été dépassés par le nombre et n'ont pas eu suffisamment de denrées, ils en sont confus et regrettent vraiment ce contretemps.

La soirée s'est poursuivie en beauté avec un **sketch** du « Duo des Non », bravo aux acteurs. Pour finir « Julien LE PERSE » (on ne lésine pas sur les moyens) est arrivé avec un peu de retard mais a parfaitement animé le **jeu « Question pour un champion »**.

Il a été reversé au profit du Téléthon la coquette somme de 1 740 €.

Merci à tous les donateurs, sans oublier les sponsors :
Villefranche Médical, Bousquié Cycles et Bastide Médical.

A l'an prochain avec une nouvelle animation pourquoi pas « le festival du rire », pensez y d'ores et déjà...



Sketch du « Duo des Non »





L'APE



La gymnastique volontaire



L'ACCA



Espace détente



La bibliothèque



Le club des Aïnés



La Tambouille



La chorale Desidela



Le basket



Festiv'Morlhon



Stand R. Guilhen

Forum des ASSOCIATIONS



L'association des parents d'élèves (A.P.E)

Par Sébastien Fernandès



Le bureau de l'APE Morlhon profite de ce bulletin municipal pour **souhaiter à tous et à toutes une heureuse et bonne année 2018.**

Nous tenons à remercier également toutes les personnes qui participent aux différentes manifestations organisées au cours de l'année, permettant ainsi avec l'ensemble des bénéficiaires de financer les différents projets pédagogiques et sorties scolaires de nos chers enfants.

Manifestations organisées par l'APE pour l'année 2017/2018

- ✓ **DÉJEUNER AUX TRIPOUX ET VIENNOISERIES**
le dimanche 5 novembre 2017.
- ✓ **VENTE DE CHOCOLATS**
pour les fêtes de fin d'année 2017
- ✓ Participation de l'association au **TELETHON 2017** (stand, lâcher de ballon...)
- ✓ **QUINE** le dimanche 11 février 2018,
à partir de 14 h à la salle des fêtes de Morlhon.
- ✓ **SOIRÉE CARNAVAL** le samedi 24 mars 2018,
à partir de 20 h à la salle des fêtes de Morlhon ouverte à tout le monde.
- ✓ **RANDONNÉES VTT ET PÉDESTRE + REPAS** à midi sur réservation, le dimanche 10 juin 2018 à partir de 8 h à la salle des fêtes de Morlhon.



Jeudi 7 septembre, il est 19 h, une étrange et inhabituelle animation semble se dérouler sur le site du lac de Morlhon ! Mais que se passe-t-il ? Des groupes de promeneurs s'approchent des berges du lac, s'assoient sur l'herbe et semblent attendre un évènement. A première vue rien de particulier, simplement quelques baffles, un piano droit, puis petit à petit tout s'enchaîne. Les premières notes de

piano résonnent accompagnées de chants aux douces mélodies. Et puis, et puis, venu de je ne sais où, **un piano de concert semblant flotter sur l'eau prend place au milieu du lac. A partir de là, ce n'est plus que grâce, poésie, humour, le tout au service de messages profonds et subtils sur le devenir de notre planète.**

1h30 magique, simplement un peu gâchée par la fraîcheur de cette soirée de

septembre. Mais que dire des comédiens et danseuses qui ont passé de longs moments dans l'eau, sinon chapeau bas et bravo les artistes !

Une soirée magique proposée par une compagnie inventive pleine de ressources humaine qui nous vient de Savoie et qui de mai à septembre sillonne les lacs et cours d'eau de notre beau pays.

Par Jean-Claude Delpérié

le piano du lac



Inauguration



Projection du film



Histoire contée aux élèves de l'école



Tél. **05 65 29 54 53**

Par Luce Mazars

Inauguration de la bibliothèque

Après un peu plus d'un mois de travaux en début d'année 2017, la bibliothèque a ouvert ses portes parée d'un nouvel éclairage, beaucoup plus de clarté dans les rayons de la bibliothèque et une partie accueil plus conviviale. Toutes ces transformations méritaient bien une petite **inauguration** qui a eu lieu le vendredi 8 septembre 2017. Environ 60 personnes ont répondu à l'invitation. Après la visite des locaux, il a été projeté le **film** « *Le potager de mon grand-père* » fort apprécié par tout le public (adultes et enfants). Il est à votre disposition dans les rayons de la bibliothèque). Le **pot de l'amitié**, offert par la municipalité a terminé la soirée.

Rando contée

Par Luce Mazars



Les conteuses



Le goûter!



Une nouvelle édition de rando contée a eu lieu le dimanche 1^{er} octobre. Une soixantaine de personnes était au rendez-vous sur le site du lac. Dès 14 h, petits et grands attendaient impatientement l'heure du départ en compagnie d'un beau soleil automnal. Divisés en 2 groupes, les participants étaient invités à se rendre sur plusieurs sites afin d'écouter différents contes. Pour rencontrer la 1^{re} conteuse il fallait se rendre à la passerelle, c'était l'histoire de « *La mémé qui tache* ». Ensuite direction vers le verger communal ou la 2^{de} conteuse régalaient son public avec un conte occitan. Ensuite direction le Pré Grand, le Yal, et au bout du chemin d'Espagne la 3^e conteuse avec l'histoire du « *Boulangier* » les attendait. Et pour terminer cet agréable parcours il fallait rejoindre le village de Dauquiès ou la 4^e conteuse leur dévoilait l'histoire de « *La rose des eaux* » de Tahar Ben Jeloun.

Après un si beau parcours avec la tête remplie de beaux contes tout le monde s'est retrouvé à l'ombre des arbres du lac pour partager boissons et gâteaux ce qui a permis à chaque participant de prolonger ces instants de convivialité et d'échange.

Les bénévoles vous donnent rendez-vous à l'automne prochain pour une nouvelle rando.





Par Benoît Guilhen

ACCA de Morlhon

La chasse est régie par des lois, le droit de chasse appartient au propriétaire du terrain, qui peut, s'il le souhaite, le céder à une association ou à un chasseur...

Pour chasser, outre le fait d'être titulaire d'un permis de chasser (formation théorique et pratique avec examen), le chasseur doit s'acquitter d'une validation annuelle départementale ou nationale (environ 200 à 400 €) et enfin, il doit pouvoir pratiquer sur un territoire, donc prendre une carte d'une association détentrice d'un droit de chasse concédé par le propriétaire du terrain...

Dans notre commune de Morlhon, au fil des années, 1 puis 2 associations avaient vu le jour et avaient chacune leur territoire de chasse. Le territoire morcelé devenait très difficile à gérer et certains propriétaires, ne voulant « heurter personne » retiraient tout simplement leur droit de chasse... Dans ce contexte, les esprits n'ont pas tardé à s'échauffer dans ce milieu de passionnés ! Une querelle de territoires puis de personnes a alors vu le jour, prenant en otage les Morlhonnais, qui devaient prendre parti pour une équipe ou pour l'autre...

Excédés, nos élus souhaitaient retrouver un peu de calme dans nos campagnes. La Fédération des Chasseurs de l'Aveyron, la Mairie de Morlhon, les responsables des 2 associations se sont réunis pour créer une A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée).

Très simple dans l'idée, mais beaucoup moins sur le terrain ! Il fallait recueillir l'aval de la majorité des habitants de la commune, de la majorité des propriétaires de terrains chassables et enfin de la majorité des chasseurs des 2 équipes.



Les difficultés n'étant pas forcément où on les attend, il a fallu un peu de temps, une suspension de chasse, beaucoup de patience et de persévérance, pour arriver enfin à créer « L'ACCA de Morlhon ».

Les limites de chasse de notre association sont tout simplement les limites administratives (limite communale), le territoire de chasse et la commune dans sa globalité, à l'exception des 150 m d'une habitation, des secteurs de réserve de l'Acca (10 % minimum du territoire - réserve

chassable sous certaines conditions pour la régulation ou la gestion des dégâts), et enfin des secteurs appartenant à des personnes qui souhaitent s'opposer à la chasse (parcelle de 20 ha minimum).

**Les jours de chasse sont les :
lundi, mercredi, samedi et dimanche.**

Lors de ces journées, des battues au grand gibier peuvent être organisées ; les secteurs de battue (une seule à la fois) sont mentionnés sur un tableau visible de la route sur le lieu de rencontre des chasseurs : « Francesou ».

Marcheurs, rassurez-vous, ces secteurs restent praticables pour vos loisirs, la sécurité est la règle de base de toute battue. Une organisation méthodique lors du rendez-vous avant battue, des postes précis, des responsables de lignes, un cahier de battue retraçant cette organisation, font que les territoires restent ouverts aux autres usagers que l'on se doit de prévenir de la battue par des panneaux ou autres vêtements à haute visibilité, et qui n'encourent aucun risque.

Plusieurs formes de chasse sont praticables et pratiques sur la commune :

- la chasse au grand gibier ou chasse en battue (tir à balle à la carabine ou au fusil de chasse) avec une meute de chiens courants (levée et poursuite du gibier). Pour : cerf-biche-sanglier-chevreuil.
- La chasse au petit gibier ou chasse individuelle (tir de cartouches au fusil de chasse ou à l'arc) avec un ou plusieurs chiens, courants (levée et poursuite) ou d'arrêt (marquage de la présence du gibier). Pour : lièvres-lapins-perdreaux-grives-cailles-bécasses...

A ce jour, notre association se compose d'environ 40 adhérents, bonne humeur, complicité et commérage communal ont pris la place des querelles du passé pour le plus grand plaisir de tous.

La chasse, cette passion mal comprise...

Dans nos territoires ruraux, cette activité est nécessaire pour maintenir un certain équilibre entre l'homme et la nature. La régulation des espèces est nécessaire et indispensable !

Le sanglier par exemple, prolifère de plus en plus ; le triste record d'environ 40 sangliers prélevés par nos chasseurs à mi-saison de chasse en témoigne ! Une présence de plus en plus importante qui nous interroge et nous inquiète ! Combien de temps encore, les chasseurs vont-ils pouvoir faire face aux règlements de dégâts dans les cultures ? Le nombre de chasseurs diminue chaque année, l'accès au droit de chasse coûte de plus en plus cher et les fédérations (et par ricochet les associations) parviennent à peine à équilibrer les comptes...

Les lapins, essence même de la chasse populaire, peuvent eux aussi, créer beaucoup de dégâts sur les cultures ou autres bâtiments (un hameau de notre commune en est l'exemple).

Le renard, la fouine, la martre, les pies, les corbeaux, toutes ces espèces qui font de nos belles campagnes ce qu'elles sont, nécessitent en l'absence de prédateurs, d'une régulation gérée et modérée afin de ne pas devenir invasive.

Vous le voyez, la chasse, souvent mal comprise ou ignorée, souvent décriée, presque toujours mal connue, reste une activité indispensable, indissociable de nos campagnes et de la nature, une activité pratiquée par des passionnés, gestionnaires de ce magnifique patrimoine que nous ont transmis nos ancêtres qui, certes avaient moins de formalités à remplir avant d'aller à la chasse.

Incapable, malgré la place que m'offre ce journal, de vous faire partager davantage cette passion qui nous anime, je vous propose de venir partager un moment avec nous, et ainsi de réveiller peut être en vous, cette tradition transmise par les hommes depuis la nuit des temps et que nous avons la chance de pouvoir

pratiquer dans notre magnifique commune, autrefois indispensable et nourricière, aujourd'hui, incontournable, modérée et utile.



Par Philippe Trochon

LE TRAIL

innove !

Cette année, le trail du Rouergue aura lieu le 1^{er} avril. **Pour renouveler l'épreuve, le trajet sera considérablement remanié puisqu'il se fera dans le sens inverse.** Cela permettra aux concurrents de l'épreuve courte (12 km tout de même), d'avoir un parcours complètement **inédit**, et aux coureurs de l'épreuve longue (22 km), d'avoir un **parcours radicalement différent.**

De plus, **quelques variantes** ont été prévues (pas d'ascension du Roc Davy mais une descente à la Doulouze par le Château des Anglais, un tracé inédit entre Puech Loup et Combenègre, etc.) par l'association toujours aussi vivante.

Nul doute que l'épreuve sera, cette année encore, à la hauteur de sa réputation.

Également, côté inscriptions, une nouveauté avec la possibilité de s'inscrire sur **internet** : www.morlhontrail.wordpress.com, afin de faciliter le travail et tenter de toucher un public nouveau.

Équipe U9



Par Julie Grézilières

Le BASKET Club

Cette année le basket club de Morlhon compte **une quarantaine** de licenciés.

Pour le **MINI-BASKET**, nous avons une équipe de U7 (encadré par Yvette et Karine) et une équipe de U9 (encadré par Benjamin).

Nous avons aussi **2 équipes SENIORS** :

- une équipe de seniors garçons (en entente



Équipe U7

avec Villefranche) évoluant en pré-région. Leurs matchs ont lieu le vendredi soir.

- Et une équipe de seniors filles évoluant elles aussi en pré-région. Leurs rencontres se déroulent le samedi soir ou le dimanche après-midi.

Le basket club organise son QUINE le dimanche 28 janvier à 14 h.

DIVERS

Bénévoles

Le **COMITÉ DES FÊTES** de Morlhon remercie tous les **BÉNÉVOLES** participant à l'organisation du **THÉ DANSANT** et à la **FÊTE du Lac**

05.81.39.17.12

Le salon de Sophie

Sophie LASSERRE est la nouvelle propriétaire du salon de coiffure de Morlhon.

Sacs-poubelle

Les sacs-poubelle noirs et jaunes sont disponibles

GRATUITEMENT au secrétariat de la mairie.

Le club DES AINÉS

Par Christian Fages

Et voilà, nous sommes en 2018 !

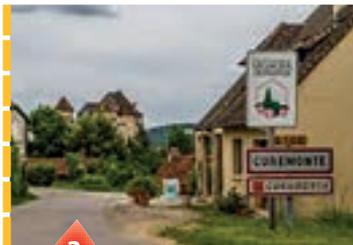
Bonne et heureuse année à toutes et tous, adhérents ou pas !

Hélas, 2017 n'a pas été une des meilleures années pour notre club, puisque ce sont 2 membres de plus qui nous ont quittés à quelques jours d'intervalle (adieu Monique et Paul) ; ce qui ramène à 10, le nombre de défunts. Mais, la vie continue...



1

Ce 2^e trimestre a débuté par notre **picnique du lac** où, pas moins de 60 personnes étaient venues partager un agréable moment. Peut-être, en 2018, pourrions-nous partager ce moment avec tous ceux qui le désiraient, adhérents ou non ? *(Photo 1)*



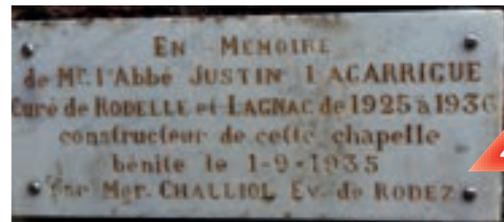
2

Après la trêve estivale, c'est par une journée-escapade qu'ont repris les activités. En effet, nos amis voisins de La Bastide, nous avaient invités à **une sortie en Corrèze**. journée d'ailleurs très réussie, partagée par 23 de nos adhérents. *(Photo 2)*.



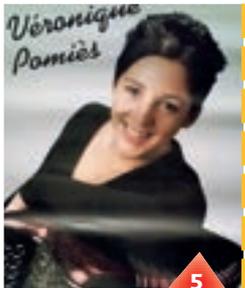
3

De notre côté, mi-septembre, nous sommes allés découvrir **un élevage d'autruches et un moulin d'antan** dans les environs de Sénergues. Dégustations diverses et bonne tête de veau à l'auberge de Polissal nous ont permis de se consoler d'une météo maussade. *(Photo 3)*.



4

L'après-midi, nous sommes passés par **Rodelle**, où là, nous avons pu retrouver les traces du passage du curé Lagarrigue, ancien prêcheur de notre paroisse. *(Photo 4)*.



5

Le samedi 07 octobre, était proposé, le traditionnel **thé-dansant** animé de main de maître par Véronique POMIÈS avec pour repas, un succulent cassoulet. Dommage que si peu de morlhonnais ne se soient manifestés ; heureusement, pas moins de 110 amateurs venus des environs s'y étaient donnés rendez-vous.

(Photo 5).



6

En novembre, c'est chez nos voisins de La Bastide que nous avons partagé au restaurant Souyri une très bonne **poule farcie**.

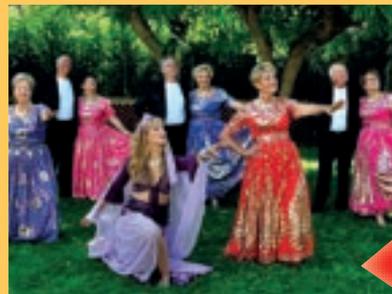
Et c'est le dimanche 26 novembre que nous avons pratiquement clôturé l'année avec notre délicieux **repas de fin d'année** et une super animation du talentueux magicien ventriloque Laurent DOURNELLE.

(Photos 6-7).



7

En fait, la dernière animation proposée était une sortie à Valence d'Agen à la mi-décembre afin d'assister à une des plus belles représentations de cirque dans notre région (**Noël en cirque**). **À ce sujet, en 2018, ce sera le 10^e anniversaire de cet évènement ; aussi pour les intéressés, il faudra s'inscrire dès le début de l'année, afin d'avoir des places à tarif réduit.**



A ne pas manquer le dimanche 04/02 à la salle des fêtes de La Bastide, en matinée, le **nouveau spectacle des Amis de la Chanson**.

Une escapade à la journée devrait se faire début septembre.

Pour cette nouvelle année aussi, une activité /mois est programmée, avec pour temps fort une sortie de **4 jours au pays Basque** fin juin (avec possibilité de paiement échelonné et assurance annulation).



Bienvenue à tous les nouveaux, (à partir de 50 ans)...
« On est avant tout aîné avant d'être vieux. »

janvier		février		mars		avril		mai		juin	
1 L	Jour de l'An	1 J	Ella	1 J	Aubin	1 D	TRAIL de MORLHON	1 M	Fête du Travail	1 V	Justin
2 M	Basile	2 V	Présentation	2 V	Charles le B.	2 L	Lundi de Pâques	2 M	Boris	2 S	Blandine
3 M	Geneviève	3 S	SOIRÉE RUGBY	3 S	Guénolé	3 M	Richard	3 J	Phil., Jacq.	3 D	Kévin
4 J	Odilon	4 D	Match Basket + Spectacle Aïnés	4 D	MATCH BASKET	4 M	Isidore	4 V	Sylvain	4 L	Clotilde
5 V	Edouard	5 L	Agathe	5 L	Olive	5 J	Irène	5 S	Judith	5 M	Igor
6 S	BAL TRADITIONNEL	6 M	Gaston	6 M	Colette	6 V	Marcellin	6 D	Prudence	6 M	Norbert
7 D	GALETTE AINÉS	7 M	Eugénie	7 M	Félicité	7 S	MATCH BASKET	7 L	Gisèle	7 J	Gilbert
8 L	Lucien	8 J	Jacqueline	8 J	Jean de Dieu	8 D	QUINE AINÉS	8 M	Victoire 1945	8 V	Médard
9 M	Alix	9 V	Apolline	9 V	Françoise	9 L	Gautier	9 M	Paçomé	9 S	Diane
10 M	Guillaume	10 S	Arnaud	10 S	AG AINÉS + STOCKFISH	10 M	Fulbert	10 J	Ascension	10 D	RANDO APE
11 J	Paulin	11 D	QUINE APE	11 D	MATCH BASKET	11 M	Stanistas	11 V	Estelle	11 L	Barnabé
12 V	Tatiana	12 L	Félix	12 L	Justine	12 J	Jules	12 S	Achille	12 M	Guy
13 S	Yvette	13 M	Béatrice	13 M	Rodrigue	13 V	Ida	13 D	Rolande	13 M	Antoine de P.
14 D	VŒUX MUNICIPAUX	14 M	Valentin	14 M	Mathilde	14 S	Maxime	14 L	Mathias	14 J	Elisée
15 L	Rémi	15 J	Claude	15 J	Louise	15 D	Patérne	15 M	Denise	15 V	CONCERT CHORALE
16 M	Marcel	16 V	Julienne	16 V	Bénédictie	16 L	Benoît-Joseph	16 M	Honoré	16 S	RENCONTRES...
17 M	Roseline	17 S	Alexis	17 S	THE DANSANT	17 M	Anicet	17 J	Pascal	17 D	... OCCITANO-BRETONNE
18 J	Prisca	18 D	MATCH BASKET	18 D	MATCH BASKET	18 M	Parfait	18 V	Éric	18 L	Léonce
19 V	Marius	19 L	Gabin	19 L	Joseph	19 J	Emma	19 S	Yves	19 M	Romuald
20 S	Sébastien	20 M	Aimée	20 M	Alessandra	20 V	Odette	20 D	Pentecôte	20 M	Silvère
21 D	MATCH BASKET	21 M	P. Damien	21 M	Clémence	21 S	Anselme	21 L	Lundi de Pentecôte	21 J	Rodolphe
22 L	Vincent	22 J	Isabelle	22 J	Léa	22 D	Alexandre	22 M	Emile	22 V	Alban
23 M	Barnard	23 V	Lazare	23 V	Victorien	23 L	Georges	23 M	Didier	23 S	Audrey
24 M	Fr. de Sales	24 S	Modeste	24 S	CARNAVAL ENFANTS	24 M	Fidèle	24 J	Donatien	24 D	Jean-Baptiste
25 J	Conv. S. Paul	25 D	QUINE ADMR	25 D	QUINE CHASSE	25 M	Marc	25 V	Sophie	25 L	Prosper
26 V	Paule	26 L	Nestor	26 L	Larissa	26 J	Alida	26 S	Bérenger	26 M	Anthelme
27 S	Angèle	27 M	Honorine	27 M	Habib	27 V	Zita	27 D	Augustin	27 M	Fernand
28 D	QUINE BASKET	28 M	Romain	28 M	Gontran	28 S	Jour du Souv.	28 L	Germain	28 J	Irénée
29 L	Gildas	29 J	Gwladys	29 J	Gwladys	29 D	MATCH BASKET	29 M	Aymar	29 V	Pierre, Paul
30 M	Martine	30 V	Amédée	30 V	Amédée	30 L	Robert	30 M	Ferdinand	30 S	Martial
31 M	Marcelle	31 S	Benjamin	31 S	Benjamin			31 J	Visitation		

Samedi 06 janvier : BAL TRADITIONNEL

Dimanche 07 janvier : GALETTE AINÉS

Dimanche 14 janvier : VŒUX MUNICIPAUX

Dimanche 21 janvier : MATCH BASKET

Dimanche 28 janvier : QUINE BASKET

Samedi 03 février : SOIRÉE RUGBY

Dimanche 04 février : MATCH BASKET

Dimanche 11 février : QUINE APE

Dimanche 18 février : MATCH BASKET

Dimanche 25 février : QUINE ADMR

Dimanche 04 mars : MATCH BASKET

Samedi 10 mars : AG AINÉS + STOCKFISH

Dimanche 11 mars : MATCH BASKET

Samedi 17 mars : THÉ DANSANT

Dimanche 18 mars : MATCH BASKET

Samedi 24 mars : CARNAVAL ENFANTS

Dimanche 25 mars : QUINE CHASSE

Dimanche 01 avril : TRAIL MORLHON

Samedi 07 avril : MATCH BASKET

Dimanche 08 avril : QUINE AINES

Dimanche 29 avril : MATCH BASKET

Dimanche 10 juin : RANDO APE

Vendredi 15 juin : CONCERT CHORALE

Samedi 16 juin et dimanche 17 juin : RENCONTRES OCCITANO BRETONNES